

03 oct 2024 -17:20

Mémoire : le Médiateur fédéral demande aux décideurs politiques de continuer à investir dans des services publics intègres et dignes de confiance.

Le Médiateur fédéral a transmis son mémoire "Un avenir intègre et digne de confiance" aux partis politiques et aux députés fédéraux.

" Nous espérons qu'il inspirera nos hommes politiques et nos représentants, lorsqu'ils prendront des initiatives et relèveront les défis auxquels notre société est confrontée" "

Jérôme Aas
médiateur fédéral

Dans son mémoire, le Médiateur fédéral donne un aperçu des signaux qu'il a reçus dans le cadre du traitement des plaintes relatives aux services publics fédéraux ainsi que dans le cadre des signalements de lanceurs d'alerte et explique les défis qui en découlent.



Investir dans des services publics fiables

Il souligne que les citoyens et les services publics ont été confrontés à de nombreux défis au cours de ces dernières années. Les citoyens ont cherché du soutien auprès du gouvernement, mais certaines administrations ont également dû lutter pour garder la tête hors de l'eau en raison de la charge de travail élevée et des nouveaux défis à relever. Cela a entraîné une augmentation du nombre de plaintes adressées au Médiateur fédéral. C'est pourquoi il demande de continuer à investir dans des services publics fiables, sur lesquels les citoyens peuvent compter. Il souligne également le besoin :

- d'accessibilité, d'humanité et d'empathie ;
- d'une réponse aux défis posés par la numérisation ;
- de respecter les droits humains ;
- de services publics performants et agiles.

Œuvrer pour une gouvernance et des entreprises intègres

Le Médiateur fédéral traite également les signalements d'atteintes supposées à l'intégrité au sein des services publics fédéraux et coordonne le traitement des signalements de violations de la législation au

sein des entreprises privées. En outre, il protège les lanceurs d'alerte. Sur la base de son travail, il relève que la nouvelle législation sur les lanceurs d'alerte est un pas en avant pour tous ceux qui veulent contribuer à une meilleure gouvernance dans nos entreprises et nos services publics. Mais il souligne toutefois que des mesures supplémentaires sont nécessaires. Il appelle à développer davantage la culture de la parole et à combler les lacunes de la législation sur les lanceurs d'alerte.

Le Médiateur fédéral
<https://www.mediateurfederal.be>

Herlinde Martens
Communication NL
+32 2 289 67 59
+32472984212
herlinde.martens@federaalombudsman.be